

**Découvrez le Flash Info' !**



Le Flash Info', c'est la lettre d'information électronique de la ville de Divonne-les-Bains. Elle vous donne toutes les informations sur l'actualité et les projets de votre mairie.

Pour vous abonner, rendez-vous sur [www.divonnelesbains.fr](http://www.divonnelesbains.fr) ou contactez-nous : [webmestre@divonne.fr](mailto:webmestre@divonne.fr)

## RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Voici quelques informations clés pour mieux comprendre la révision du PLU !

### **POURQUOI UNE RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLU ?**

Cette révision s'impose dans le cadre de la réalisation du projet d'un centre équestre de qualité sur le bord du lac de Divonne, compte tenu des **contraintes environnementales fortes** que nous souhaitons voir respectées dans le PLU, adopté en 2006.

Au début de l'année 2009, la commune de Divonne-les-Bains a lancé un appel à candidatures auprès d'investisseurs pour recréer, sur un ensemble de parcelles communales situées sur le site de l'hippodrome, une ou plusieurs activités hippiques. L'objectif était une **diversification de l'offre de loisirs de la ville et l'encouragement de la pratique sportive**, notamment auprès du jeune public.

Ce projet, aujourd'hui abouti dans sa réflexion, favorise le **développement touristique** des abords du lac et contribue à **préserver la qualité environnementale** du site, sans compromettre l'économie générale du PLU et sans créer de nuisances supplémentaires.

Il comprend l'aménagement et l'exploitation par le partenaire d'une infrastructure accueillant les **activités de centre équestre, ainsi qu'une école d'équitation et un poney club**.

En effet cette implantation est prévue dans un secteur déjà dédié à l'activité équestre et représente une opportunité de **réhabiliter et de renforcer les installations existantes** sur ce secteur qui comprend actuellement :

- un manège couvert à rénover,
- une carrière,
- des espaces pour paddocks,
- un bâtiment.



### **QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE RÉVISION SIMPLIFIÉE ?**

Le règlement de la zone Nt (Naturelle Touristique) de ce secteur doit être adapté pour permettre l'installation du futur centre équestre du fait, notamment, de la proximité d'un **espace naturel protégé** (Marais des Bidonnes) et de la Versoix. C'est pour cela qu'une procédure de révision simplifiée du PLU doit être lancée en s'appuyant sur une **étude environnementale approfondie prenant en compte ces espaces fragiles et protégés**.

L'objectif de cette révision simplifiée est de mettre en place une orientation particulière d'aménagement stricte, afin de faire de ce futur centre équestre, un projet de qualité exemplaire en termes d'implantation, inscrit dans l'optique du **développement durable et dans le respect de la protection environnementale et des paysages**, conformément aux objectifs du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) du PLU.

## QUELLE EST LA PROCHAINE ÉTAPE ?

Jeudi 7 juillet 2011, le conseil municipal de Divonne a approuvé la mise en œuvre d'une **révision simplifiée**.

L'étape suivante va être le choix du bureau d'études qui réalisera le dossier de révision simplifiée ainsi que le dossier qui sera **soumis à la concertation du public**.

Puis tout au long des études et du montage du dossier de révision simplifiée, la **Concertation sera organisée et elle comprendra :**

- des affiches de la délibération apposées dans la commune,
- des informations transmises à travers le journal municipal,
- un registre mis à votre disposition pour recueillir vos observations sur le projet de révision simplifiée,
- le dossier de concertation ainsi que toutes les études concernant le projet,
- la possibilité d'adresser au Maire des courriers contenant vos observations sur le projet,
- une réunion publique,
- une enquête publique sera organisée avec désignation du commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif.

A la fin de la concertation, un bilan sera établi et le conseil municipal délibérera pour approuver ou non la révision simplifiée.

**Les dates de la réunion publique et de l'enquête publique ne sont pas encore fixées, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que la procédure sera lancée.**

### DE GRANDS SPORTIFS À DIVONNE

#### EQUIPE DE FRANCE EPÉE DAMES

Dans le cadre d'un stage préparatoire aux championnats d'Europe se déroulant du 14 au 19 juillet 2011 à Sheffield, l'équipe de France Epée Dames est présente à Divonne-les-Bains du 4 au 9 juillet.

Retrouvez-les, le vendredi 8 juillet à 17h30 au Centre Nautique de Divonne-les-Bains pour une séance de dédicace.



#### AS SAINT-ETIENNE

L'équipe de l'AS Saint-Etienne effectuera un stage de préparation à Divonne-les-Bains du 25 au 30 juillet.

### ELECTION MISS PAYS DE L'AIN : APPEL AUX CANDIDATES

Geneviève de Fontenay et Barbara Morel, Miss Nationale 2011, seront à Divonne-les-Bains le vendredi 7 octobre pour élire celle qui représentera le département de l'Ain à l'élection de Miss Nationale qui se déroulera en fin d'année.

Dès à présent, **n'hésitez pas à vous inscrire** pour participer à cette élection et devenir peut-être la **future Miss Nationale**.

Pour participer à la sélection, contactez Christiane Lillio :  
au 06 15 11 66 29 ou [christiane.lillio@mma.fr](mailto:christiane.lillio@mma.fr)



### FÊTEZ LE 14 JUILLET !

Profitez d'une journée riche en animations, avec au programme :

- dès 15h : **animations gratuites pour les enfants** sous la halle couverte de l'Esplanade du Lac (maquillage, tatouage paillettes, château gonflable, sculpture sur ballons).

- 20h30 : **distribution des flambeaux et lampions** sur la place de l'Office de Tourisme. La **retraite aux flambeaux** partira à 21h accompagnée par les rythmes ensoleillés de Sambaloelek.

La soirée s'achèvera par le **feu d'artifice tiré du lac suivi d'un bal populaire** sous la halle de l'Esplanade du Lac.

**Restauration et boissons toute la soirée** sur les stands des associations divonnaises !

